

# Règlement HENANTRAIL

22/11/2025



## 1 - Organisation :

La manifestation « HENANTRAIL » est organisée par l'association du même nom au profit de l'école St Joseph / Notre-Dame des champs Hénanbihen / Saint Denoual et des associations « Syndrome de Lowe et For Rose ». Les épreuves sont inscrites au calendrier officiel des Courses Hors Stades.

**Elles auront lieu le 22/11/25, départ de la salle des fêtes de Hénanbihen à partir de 13H00.**

## 2 - Les épreuves :

\* **2 Randonnées pédestres 8 et 15km** (non chronométrées) : départ libre entre 13H00 et 14H00 - Ouvertes à tous  
– Tarif : 5€ – sur place 6€

\* **5 courses enfants** à partir de 14 H 30 (cf art12). Non chronométrées

\* **Trail 26 KM : départ 14h15** - Ouvert aux catégories : espoirs (né en 2006 ou avant), seniors, masters. Limitée à 350 coureurs – Tarif : 20€ en ligne – sur place 23 € - Barrière horaire au 19<sup>ème</sup> Km à 16h40 – Course en semi-Autonomie – Une course réservée aux personnes assez expérimentées cf barrière horaire (Lampe Frontale conseillée pour les personnes estimant un temps de plus de 3h 00 ... parfois Obscurité ++ vers 17h00 en fonction de la météo)

\* **Course nature 8 KM : départ 16H00** - Ouverte aux catégories : cadets, juniors, espoirs, seniors, masters - limitée à 450 coureurs – Tarif : 9€ en ligne – sur place 12€ -

Une **autorisation parentale** devra être complétée pour les personnes mineures à la date de la compétition.

\* **Trail Nocturne 16 KM- départ 18H15** - Ouvert aux catégories : juniors, espoirs, seniors, vétérans, - limitée à 600 coureurs – Tarif : 15 € en ligne – sur place 18€

**Lampe frontale** obligatoire. Une **autorisation parentale** devra être complétée pour les personnes mineures à la date de la compétition.

**3 - Parcours et Barrières horaires :** Les parcours seront fléchés et indiqués par des rubalises et des jalons. Des signaleurs seront également présents sur le circuit.

Pour le **trail de 26 km**, une **barrière horaire** sera mise en place aux environs du **19 ème km** à 16h 45 (8 mn/ km)

Pour le **trail nocturne de 16 km** Attention 2 **barrières horaires** : **8 ème km** (Ravito) à 19h25 (1h10 de course) 8'45''/km et au **12 ème km** à 20 h 00 (1h45) 8'45''/km

## 4 - Modalités d'inscriptions :

\* *Pour les courses :*

- L'inscription aux épreuves : course nature et trail nocturne et trail se fait **EXCLUSIVEMENT** en ligne sur le site : **NextRun**.

Les inscriptions faites sur place (**sous réserve de places disponibles**) seront **majorées de 3€**, soit 12€ pour le 8km, 18 € pour le 16km et 23 € pour le 26 km (Clôture des inscriptions sur place 30 min avant les départs).

- Pour les licenciés, photocopie de la licence FFA et FFTri pour l'année en cours

- Pour les concurrents non licenciés : Une attestation (papier, électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé (ou « PPS ») mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée <https://pps.athle.fr>. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum 3 mois avant la date de la manifestation, soit après le 23 août 2025 pour notre édition HENANTRAIL 2025.

Attestation à joindre dès l'inscription ou au retrait du dossard, il sera conservé par l'organisation (pensez à conserver une copie).

*L'inscription sera définitive et validée après réception du règlement et vérification du certificat médical. Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement.*

\* Pour les randonnées :

L'inscription aux épreuves de randonnée se fait en ligne également sur le site NextRun ou surplace (pas de certificat médical demandé). 5€ en ligne – majoration de 1€ surplace.

## **CLOTURE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE LE DIMANCHE 16 NOVEMBRE à 23h30**

**5 - Retrait des dossards :** les dossards seront à retirer le jour même de l'épreuve à la salle des fêtes à partir de 13 h pour le 26km, 14h30 pour la 8 km et 16 H pour le 16 km.

Des retraits seront peut-être possibles chez 2 de nos partenaires les jours précédents le trail ; Informations à suivre sur nos réseaux sociaux.

**6 – Ravitaillement :** Des ravitaillements légers seront prévus sur le parcours de la randonnée 15 km, des courses 8 km et 16 km ainsi qu'à l'arrivée. Le trail est une course en semi-autosuffisance. Il est fortement recommandé de prévoir son ravitaillement.

Pour limiter notre empreinte environnementale **Aucun gobelet ne sera distribué sur l'ensemble des courses, Pensez à vos propres Gobelets, gourdes ou autres contenants !**

Le Trail 26km est lui en semi-autonomie avec uniquement 2 points d'eau prévus sur le parcours +un ravitaillement légers prévu au 19 ème Km.

**7 - Sécurité et assurances :** une équipe de secouristes relevant d'une association agréée par le ministère de l'Intérieur. Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance GROUPAMA. Les coureurs licenciés sont couverts par l'assurance liée à leur licence. Il est conseillé aux pratiquants non licenciés de souscrire une police d'assurance individuelle accident.

**8 - Responsabilités :** Le code de la route doit être respecté par les concurrents. Le balisage et les signaleurs doivent être respectés. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident y compris à la suite directe de l'épreuve.

L'organisation décline toute responsabilité en cas de défaillance physique, d'accidents causés par le non-respect du code de la route, de perte, de vol d'objets ou de matériel.

Les abandons doivent se faire aux points de ravitaillement où un organisateur invalidera les dossards.

En cas de blessure, le signaleur le plus proche donnera l'alerte.

**9 - Environnement :** Les coureurs évoluent dans un cadre naturel en empruntant des sentiers boisés, routes et chemins. Les concurrents s'engagent à respecter les propriétés privées, le patrimoine et la végétation et le Balisage.

Tout participant jetant des débris sur le parcours se verra immédiatement disqualifié, des poubelles sont prévues sur les points de ravitaillement.

**10 - Droit à l'image :** Les concurrents s'engagent à n'exercer aucun recours à l'encontre de l'organisation, sponsors ou média, pour l'utilisation sur tous supports, y compris internet de leurs images à des fins promotionnelles.

**11 - Récompenses :** Chaque participant bénéficiera d'un lot remis lors du retrait des dossards. Les trois premiers hommes/femmes au scratch seront récompensés.

### **12 - Courses enfants :**

14 H 30 : circuit de 600 mètres pour les enfants nés en 2021-2020-2019 (4-6 ans)

14 H 40 : circuit de 1000 mètres pour les enfants en 2018 – 2017 (7-8 ans)

14 H 55 : circuit de 1500 mètres pour les enfants de 2016 - 2015 (9 -11 ans)

15 H 15 : circuit de 1800 mètres pour les enfants de 2014 – 2013 (12-13 ans)

15 H 30 : circuit de 2400 mètres pour les enfants de 2012 -2011 (14-15 ans)

*Inscriptions en ligne possible et préconisée 1€50 ou sur place pour les enfants, coût : 2 € - retrait des dossards minimum 15 min avant les départs - récompenses pour tous*

**En s'inscrivant, le concurrent accepte sans réserve ce règlement et les conditions imposées par celui-ci.**

**Bonne Course à vous**